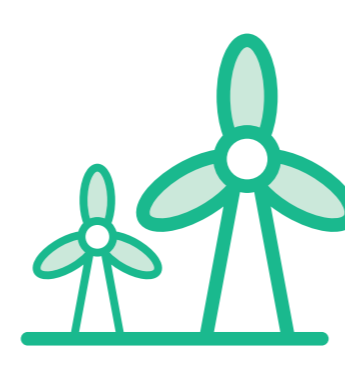


PHASE 2 À L'ÉTUDE

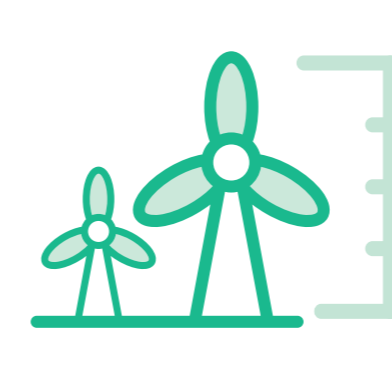
LE PROJET EN BREF !



4 communes concernées :
Equancourt, Neuville-Bourjonval, Fins et Heudicourt, en prolongation de la phase 1.



9 éoliennes en tout dont 4 à Équancourt, 1 à Neuville-Bourjonval, 2 à Fins et 2 à Heudicourt.



150 m de hauteur en bout de pale.

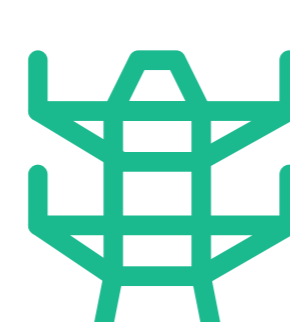


Les retombées pour la commune :

- › Des indemnités annuelles pour l'utilisation et l'entretien des chemins, des parcelles d'implantation ainsi que pour les passages des câbles et les éventuels surplombs.
- › Des retombées fiscales liées à l'exploitation du parc éolien (environ **200 000 € / an** pour les blocs communaux).
 - › **Des mesures compensatoires et d'accompagnement co-construites avec les habitants :** voir le détail dans « les résultats de la démarche de concertation ».



3,6 MW de puissance par éolienne.

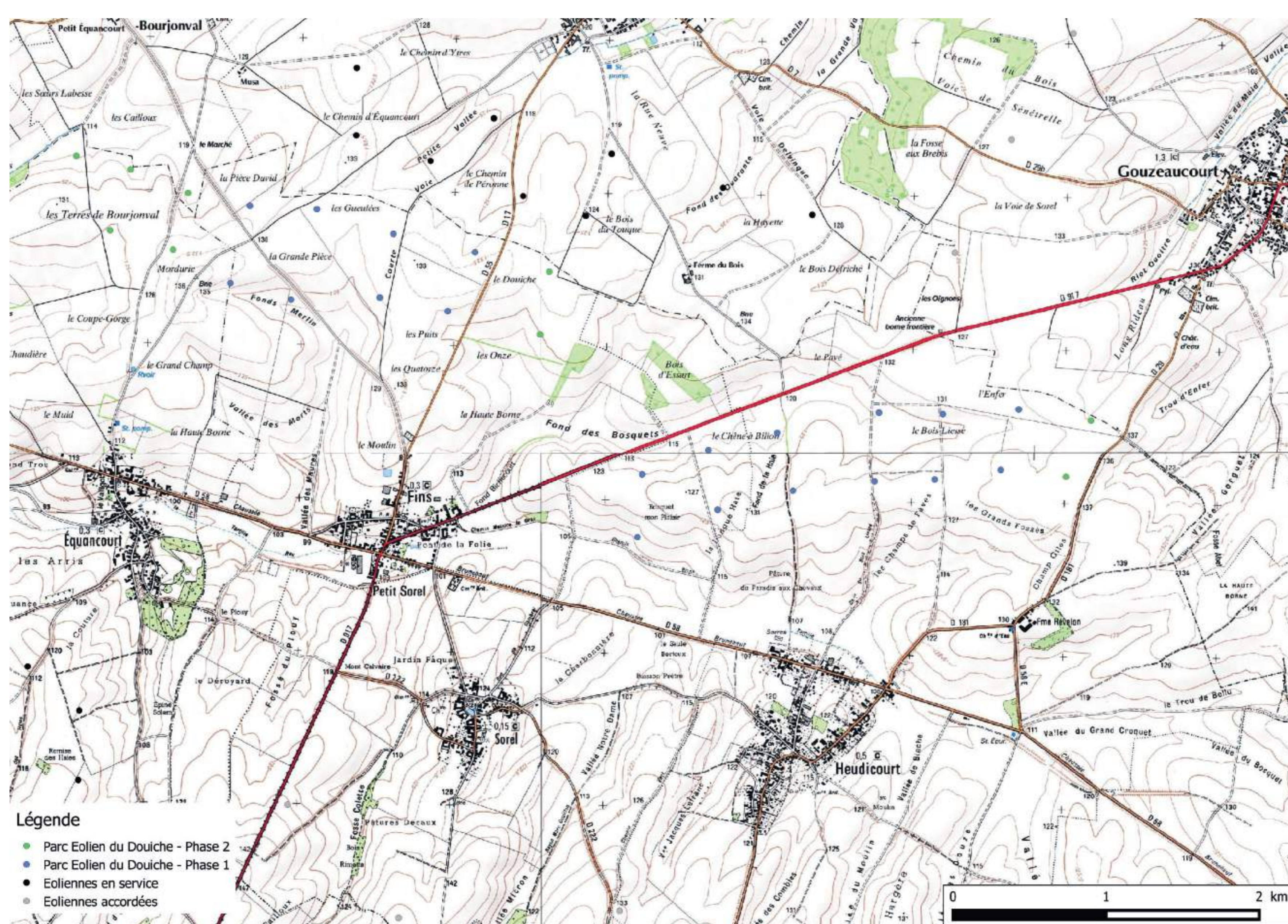


Une production attendue de **90 000 MWh par an** soit 44 000 habitants alimentés en électricité renouvelable par an.

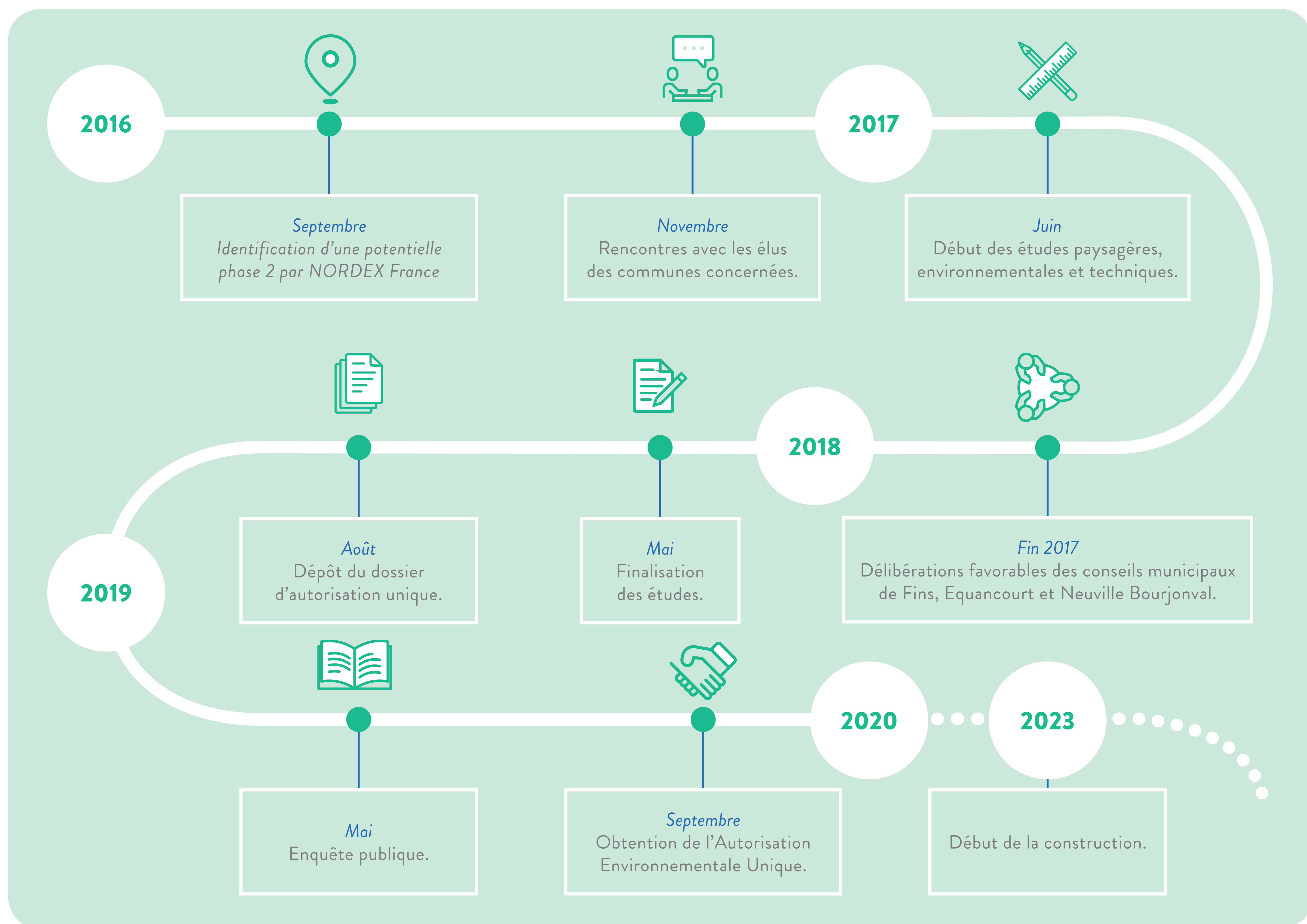


41 400 tonnes de CO₂ évitées par an soit l'équivalent de ce qui est émis en 1 an par 10 500 voitures.

LA TRAME D'IMPLANTATION



LE CALENDRIER DE LA PHASE 2



POUR EN SAVOIR PLUS : WWW.PROJETEOLIEN-DOUCHE.ALTERCONCERTO.FR

CONTACT : mserra@nordex-online.com

